



COMMUNE D'ANNIVIERS

M I S E S A L ' E N Q U E T E P U B L I Q U E

L'administration communale soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisation de construire déposées par :

Besson Théodore pour l'agrandissement d'un balcon - parcelle 945, folio 3, propriété de Besson Carine et Besson Théodore, zone d'habitations collectives de Zinal 0.60, située au lieu dit "Tracuit" à Zinal - coordonnées 2'615'039 / 1'108'916.

Jean Kittel et Cie SA pour la construction d'un couvert au chalet existant - parcelle 71, folio 2, propriété de Cuissart de Grelle Noémie, zone des petits chalets 0.30, située au lieu dit "Crouvalor" à Chandolin - coordonnées 2'611'830 / 1'122'475. Projet en dérogation à l'article 23 de la LcFDN – distance à la forêt.

Les dossiers peuvent être consultés durant les heures d'ouverture au bureau technique, route des Sampelêts 6 à Vissoie ainsi que dans le guichet communal de situation de l'objet mis à l'enquête.

Les oppositions sont à envoyer, dans les trente jours, en courrier recommandé.

Anniviers, le 6 mars 2020

L'ADMINISTRATION COMMUNALE